



MINISTÈRE CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 14 septembre 2020
N° 158

Déplacement d'Olivier Dussopt à la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) à Ivry-sur-Seine (94)

Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics, a rencontré ce lundi 14 septembre les agents de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED) à Ivry-sur-Seine (94).

La DNRED est chargée de mettre en œuvre la politique du renseignement, du contrôle et de la lutte contre la fraude en matière douanière. Depuis 2008, elle est l'un des six services de renseignement de la Communauté française du renseignement et l'un des deux services de renseignement (avec TRACFIN) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

A cette occasion, Olivier Dussopt a salué le savoir-faire, l'expertise et l'engagement reconnus des agents de cette direction qui s'illustrent au quotidien par leur lutte constante contre toutes les formes de criminalité organisée.

Ce rôle déterminant de la DNRED dans la prévention de la délinquance organisée s'illustre au quotidien pour contrecarrer la criminalité organisée quelques soient les vecteurs de fraudes ; tel est le cas en matière de cybercriminalité avec le démantèlement de deux des plus importantes places de marché illégales du darkweb français (« Black hand » (ou la main noire) et « French Deep Web-Market »).

Au terme de sa visite, Olivier Dussopt a déclaré : « *Je félicite les agents de la DNRED, qui ont maintenu leur mobilisation pendant la crise sanitaire et ont fait obstacle aux réseaux criminels qui tentaient de réapprovisionner leurs clients en marchandises illicites ou de contrebande. Un phénomène qu'ils avaient anticipé et auquel ils s'étaient préparés. A ce titre, je suis fier d'annoncer que depuis le 11 mai 2020, la douane française a saisi plus de 30 tonnes de drogues dont 24 tonnes*

de cannabis et 4 tonnes de cocaïne, 78 tonnes de tabac de contrebande, 108 armes et 2 millions d'articles de contrefaçons. Je remercie à ce titre tous les douaniers français pour leur action cet été au service de la protection du territoire et de nos concitoyens ».

Pour aller plus loin : les services de la DNRED se sont illustrés récemment au cours des opérations suivantes ; représentatives des connaissances et des techniques utilisées en matière de renseignement et de mise en œuvre d'enquêtes complexes :

-Saisie record de 11,9 tonnes de tabac à narguilé. Le 28 juillet dernier, des agents de la DNRED, appuyés par deux colonnes d'assaut du RAID de la Police nationale, ont interpellé deux personnes responsables présumées d'un trafic de tabac à narguilé. Au cours des opérations, près de douze tonnes de tabac à narguilé de contrebande (2 397 900 euros sur le marché légal) ont notamment été saisies. Après plusieurs mois d'investigations, d'analyse et de surveillance, des agents de la DNRED ont pu identifier l'ensemble des membres présumés de ce réseau d'approvisionnement qui œuvrait entre la France et l'Allemagne dont deux ont été interpellés et placés en détention provisoire.

-100 kg de cocaïne saisis aux Pays-Bas. Sur la base d'un renseignement, les services de la DNRED ont appelé l'attention des autorités néerlandaises sur un conteneur en provenance d'Amérique Latine. Les échanges d'information mutuels ont permis la mise en œuvre d'une opération d'intervention lors du déchargement du conteneur. Le contrôle effectué au début du mois de juillet 2020 par les autorités néerlandaises a permis la découverte de 100 kg de cocaïne (pour une valeur de plus de 4 M d'euros) dans le système de refroidissement et dans la paroi arrière du conteneur.

-Découverte d'un laboratoire de drogue et saisie de cannabis. Dans le cadre d'une investigation portant sur une entreprise revendant, via internet, des dérivés d'herbe de cannabis en les présentant comme une marchandise légale sous couvert de l'appellation CBD, les services de la DNRED ont découvert que cette entreprise louait plusieurs box d'une société de selfstockage dont certains étaient dédiés à des opérations de conditionnement et d'expédition (avec un petit laboratoire de préparation) ainsi que l'entreposage de divers produits ressemblant à de l'herbe et du pollen de cannabis. L'associé et le gérant de la société, placés en retenue douanière, ont reconnu participer à des activités de stockage, fabrication, conditionnement et expédition de la marchandise à l'échelle nationale.

-Saisie d'armes de diverses catégories. Début juillet 2020, suite à une longue investigation coordonnée, des services de la DNRED découvrent dans un appartement parisien un arsenal composé de 6 fusils d'assaut de catégorie A (dont un AK47), 1 pistolet mitrailleur, 4 revolvers (catégorie B), 2 pistolets semi-automatiques (B), 4 carabines semi-automatiques, 5 fusils et carabines (catégorie C) ainsi que de nombreuses munitions. L'auteur des faits utilisait des produits « AIRSOFT » et de vraies armes pour reconditionner des produits « hybrides » et les rendre complètement opérationnels.

Direction générale des douanes et droits indirects

Bureau de la communication :

01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr